

➔ A propos du débat parlementaire sur les OGM

Après le Sénat, l'Assemblée Nationale a, ce mois-ci, adopté en première lecture, le projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés. Conformément à la directive européenne et aux conclusions du Grenelle de l'Environnement, l'objectif de la loi devrait être de permettre la culture des OGM en fixant des règles strictes qui organisent intelligemment et efficacement la coexistence des cultures.

Y est-on parvenu ? Au vu de la confusion des débats, des hésitations de nombreux députés, des « couacs » du gouvernement et de l'adoption de certains amendements, je n'en suis pas sûr. Une fois de plus, sur ce sujet, les positions dogmatiques, sectaires, ont eu tendance à prendre le pas sur ce qui aurait dû guider l'action du législateur : le développement de la recherche et de l'innovation agricole, tout en protégeant les libres choix de l'agriculteur et du consommateur. Résultat : la recherche et l'innovation sont passés au second plan, au profit d'autres préoccupations. Le projet de loi va maintenant revenir en seconde lecture au Sénat. Je souhaite qu'il y ait plus de sérénité lors de ces nouvelles discussions afin que le texte final soit vraiment un texte équilibré, seul moyen d'apaiser, enfin, le débat sur les OGM dans notre pays.

Philippe Lirochon



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

En bref

Deux nouvelles conseillères à la Chambre d'agriculture

Lizig Kloareg a été recrutée comme Conseiller « agriculture biologique », poste qui sera désormais à plein temps et partagé avec Bio Centre. Elle remplace Michel Garreau, qui occupait ce poste à temps partiel. Agée de 25 ans et originaire du Finistère, Lizig Kloareg est ingénieur de l'ENSAIA de Nancy. Elle arrivera le 5 mai et sera basée à Châteaudun.

Olivia David occupera, à compter du 1er juin, un nouveau poste au Service Conseil d'entreprise et développement (SCED), orienté vers le développement de « Mes Parcelles », le conseil fertilisation et les projets CASDAR. Agée de 24 ans et ingénieur de l'ESA d'Angers, Olivia David est originaire d'Eure et Loir.

Six formations en mai et juin

La Chambre d'agriculture vous propose pour mai et juin, 6 formations exceptionnelles : le réglage de sa moissonneuse batteuse ; l'organisation de son bureau ; connaître et valoriser les fertilisants d'origine organique ; la mise en œuvre des TCS et du semis direct ; intervenir sur le marché à terme ; développer un projet de solaire photovoltaïque.

Contact : Bertrand de Lacheisserie 02 37 24 45 42

FCO : en attendant la vaccination

Dans l'attente du vaccin, la désinsectisation est le seul moyen à la disposition des éleveurs pour limiter la maladie. Elle n'empêche pas la propagation mais limite le taux d'attaque des moucheron sur les animaux. Le GDS recommande une désinsectisation ciblée, dès la mise à l'herbe, avec des insecticides à base de pyrèthrine et le maintien des pratiques habituelles de traitement. Préférer les applications « Pour-on » pour les bovins et les pulvérisations pour les ovins. Prendre contact avec son vétérinaire avant toute intervention. Les mesures générales d'hygiène sont aussi profitables : nettoyage des abords, évacuation des fumiers et résidus d'ensilage, drainage des eaux résiduelles, ...

Contact : Christian Capy 02 37 24 45 72

Irrigation

Prévoyez la répartition de votre volume sur toute la campagne

En situation de restriction volumétrique, il faut adapter sa conduite d'irrigation avant et pendant la saison. Des outils peuvent compléter nos conseils pour vous aider à mieux valoriser l'eau disponible, en fonction des particularités de votre exploitation.

• Des choix doivent être faits avant la campagne pour préserver les cultures prioritaires.

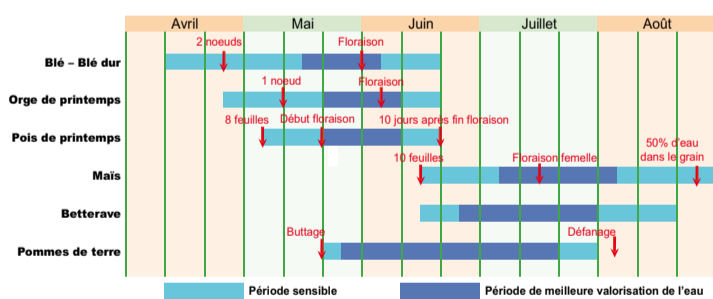
Une sécheresse au printemps peut entamer fortement votre volume autorisé. Il faut définir les priorités entre cultures et réserver les volumes correspondants. C'est un choix individuel, qui commence dès le choix de l'assolement à l'automne. Il vous faut gérer entre deux risques opposés : celui de manquer d'eau en été et celui de réserver trop d'eau pour l'été au détriment de vos cultures au printemps. Pour bien apprécier les volumes nécessaires pour vos cultures prioritaires et choisir votre stratégie en fonction d'une approche statistique des besoins, la fiche de calcul « Optim3 » est à votre disposition (1).

• Par ordre de priorité et dans la mesure du possible, nous vous conseillons de maintenir l'irrigation sans restriction sur les cultures d'été comme la pomme de terre, les oignons et les légumes.

Privilégiez l'irrigation autour de la floraison (mois de juillet) sur maïs et en début de cycle sur betteraves en prévoyant d'arrêter plus tôt (fin juillet) si nécessaire. Au printemps, donnez priorité aux blés durs puis aux orges de printemps brassicoles (calibrage). Sur toutes les céréales, vos irrigations seront mieux valorisées en fin de cycle, à condition d'arrêter au plus tard 15 à 20 jours après épiaison.

• Différenciez si possible vos irrigations selon le type de

Dans tous les cas limitez vos irrigations aux périodes de meilleure valorisation de l'eau



Nouvelles énergies

Le solaire photovoltaïque : une nouvelle diversification ?

Devant l'intérêt croissant porté à cette énergie, la Chambre d'agriculture a organisé mardi 1er avril, dans la Sarthe, une visite d'installation de panneaux photovoltaïques pour des agriculteurs d'Eure-et-Loir.

Principe et fonctionnement des panneaux

Dans le domaine de l'énergie solaire, on distingue les panneaux solaires thermiques, producteurs de chaleur, des panneaux solaires photovoltaïques qui permettent de produire de l'électricité. Ces derniers sont composés de matériaux semi-conducteurs (silicium). Le

rayonnement solaire génère un courant continu. Pour les installations raccordées au réseau électrique (avec revente de l'électricité à EDF), le courant continu est converti en courant alternatif avec un ou plusieurs onduleurs. Un compteur de production permet d'enregistrer l'énergie injectée dans le réseau. Il existe plusieurs types de panneaux photovoltaïques (amorphes, cristallins...) ayant des propriétés et des rendements différents.

Pour réussir son projet

Ce projet nécessite d'être particulièrement vigilant sur certains points, notamment :



sol. Favorisez les sols superficiels qui valorisent davantage l'eau apportée, et restreignez les sols plus profonds, ce qui vous permettra d'obtenir le meilleur résultat moyen pour un volume limitant.

• Utilisez un outil de pilotage pour décider de déclencher vos irrigations en fonction de la contrainte hydrique supportable par la culture. Le conseil irrigation gratuit Irricarte peut-être affiné à la parcelle avec des outils complémentaires comme le logiciel GIRRIG (2) ou l'utilisation de sondes tensiométriques avec la méthode Irrinov® (3).

(1) Téléchargeable gratuitement sur www.eure-et-loir.chambagri.fr, rubrique productions végétales ou sur demande au 02 37 24 45 61 (tél) ou 02 37 24 45 85 (fax)

(2) GIRRIG, logiciel de Bilan hydrique individuel (120 € + abonnement maintenance et accès aux données météo par internet 30 €/an), ou NetIrrig, bilan hydrique sur internet (70 €/an).

(3) Guide élaboré en partenariat avec Arvalis Institut du végétal, l'UNIP et la FNAMS (25 € + matériel tensiométrique non compris).

Contact : Francis Golaz, Conseiller agronomie et irrigation, Tel : 02 37 24 45 35

l'inclinaison et l'orientation des panneaux : l'idéal correspond à une orientation plein sud avec une inclinaison des panneaux de 30° ; éviter les ombres situées dans la course du soleil (arbres, bâtiments...) ; les aspects juridiques et fiscaux ; le choix de l'installateur ; les modalités et coûts de raccordement au réseau électrique,...

Pour répondre à ces questions, la Chambre d'agriculture vous invite une journée sur le solaire photovoltaïque, le 16 mai prochain à Chartres.

Contact : Aurélie Toutain 02 37 24 45 36

Trois grands facteurs d'efficacité

Trois grands facteurs d'efficacité de l'irrigation et d'économie d'eau peuvent aussi représenter des volumes importants :

1) Recherchez une meilleure répartition de l'eau en :

- > contrôlant le réglage de vos enrouleurs qui doit être fonction de la distance entre passages (voir fiche technique « Economies d'eau et irrigation (1) »),
- > évitant d'irriguer les tournières et les pointes qui génèrent de grandes zones de « doublage » d'irrigation,
- > évitant autant que possible d'irriguer lorsqu'il y a du vent.

2) Séparez les variétés de précocités très différentes de manière à pouvoir adapter leur irrigation.

3) Préservez la réserve en eau de vos sols :

- > Evitez au printemps de reprendre plusieurs fois le travail du sol et ne roulez pas vos semis (cette technique qui cherche à limiter le dessèchement de surface, augmente en fait l'assèchement de l'ensemble du profil).

> Soignez la structure de vos sols : la réserve en eau est contenue dans la porosité du sol. Un sol de limon argileux tassé peut contenir jusqu'à trois fois moins d'eau qu'un sol normal et ceci sera aggravé par un enracinement perturbé, donc moins efficace. Lorsque la structure est dégradée, seul un vrai sous-solage profond réalisé dans des conditions techniques précises peut la restaurer.

Quelques chiffres repères visite du 1er avril

Surface des panneaux : 280 m²
 Puissance : 36 kWatt crête.
 Investissement : 250 000 € TTC.
 Prix de rachat du kWh : 0.57187 €/kWh (tarif 2008),
 Temps de retour sur investissement estimé : 12 ans (sans subvention, taux d'intérêt de l'emprunt à 4%).
 L'installateur, Solewa, a réalisé les démarches administratives (compter 3 mois entre l'autorisation d'urbanisme et le contrat de rachat).